

DÉCLARATION DE SINISTRE



Consignes destinées aux Déclarants (à lire attentivement avant de remplir la déclaration)

I. COMMENT UTILISER LA DÉCLARATION?

- Cette déclaration doit être utilisée pour tous les sinistres, sauf ceux concernant l'assurance APAC "Risques Véhicules à Moteur" ou "dégâts des eaux", objet de constats amiables spécifiques que vous avez dû recevoir.
- Pour les sinistres concernant l'utilisation de véhicules à titre bénévole ou en mission (collaborateurs bénévoles, A.V.M.), la fiche de renseignements complémentaires qui figure au verso du présent feuillet doit également être remplie dans toutes ses rubriques.
- La déclaration doit être remplie très lisiblement par le déclarant. Penser qu'elle comporte trois feuillets carbonés dont le dernier qui vous reviendra doit être également lisible.
- Établir une déclaration pour chacune des victimes assurées, même s'il s'agit d'un même événement.
- Indiquer le numéro d'adhésion de l'Association et/ou de l'Adhérent si ce dernier est auteur ou victime du dommage.

II. QUE FAUT-IL TRANSMETTRE?

Dans tous les cas, les trois feuillets de la déclaration (le dernier sera renvoyé accompagné de l'Accusé de réception) après enregistrement du sinistre

- pour les sinistres « véhicules utilisés à titre bénévole ou en mission », la déclaration, la fiche de renseignements complémentaires figurant au verso.
- pour tout sinistre corporel, un certificat médical de constatation des lésions.

Après intervention prioritaire de la Sécurité Sociale ou de tout autre régime obligatoire équivalent de prévoyance, l'adhérent ou son représentant légal adresse sa demande de remboursement à l'organisme complémentaire de son choix (mutuelle personnelle, société d'assurance, etc.) mais s'engage à déclarer à celui-ci les coordonnées des autres organismes dont il bénéficie.

La déclaration doit obligatoirement être faite dans les 48 heures par l'employeur à la C.P.A.M. qui gère les "Accidents du Travail" pour le personnel salarié, y compris le personnel au pair.

Tout document destiné à faciliter la prise en charge et le règlement du sinistre : évaluation des dommages, dépositions des témoins, numéro de Procès-Verbal de police ou de gendarmerie (en cas de vol, le dépôt d'une plainte est obligatoire dans les 2 jours ouvrés, à partir de la constatation du sinistre), liste avec nature, date et prix d'achat de chaque bien sinistré, devis pour les dommages susceptibles d'être réparés, etc.

III. A QUI TRANSMETTRE LA DÉCLARATION?

La déclaration doit être adressée dans un délai de 5 jours :

- à la Délégation départementale ou régionale APAC
- à l'APAC Nationale pour certains organismes

CACHET DE LA DELEGATION OU DE L'ORGANISME

APAC	Référence APAC :		Référence interne de la DELEGATION :			
DECLARATION DE SINISTRE	NATURE DU SINISTRE :	CORPOREL M	MATERIEL RESPONSABILITE CIVILE			
ASSOCIATION / GROUPEMENT :			N° d'Affiliation : _ _ _ _ _			
			Date de la 1 ^{ère} affiliation:			
Code Postal :	Ville	:				
Type d'affiliation : C1 ☐ Affiliation g	obale □ Affiliation sectoriell	le □ Section(s) affiliée(s	s):			
C2			ANT :			
	N° de(s) DOSSIER(S) ADHESION CONTRAT(S) OPTIONNEL(S):					
	ges – séjours familiaux		res de vacances – Placements familiaux □			
1	ours de découvertes tien ou destination :		e de départ : de retour :			
Personne physique assurée concernée			r les activités personnelles :			
			Adresse:			
QUALITE: Participant □	Personnel salarié : en fond	ction □ en congé	e □ Occasionnel bénévole non adhérent □			
Utilisateur bénévole d'un véhicule	Invité off	iciel UFOLEP	USEP 🗆			
Numéro d'adhérent ou de licence UFOLE	P, Catégorie et Type :	Dat	te d'adhésion ou d'homologation :			
Pour les activités R4, N° de dossier :						
Pour les mineurs : NOM, prénom et profe	ssion du Représentant légal :					
			Lieu:			
			ır:			
Pour les accidents cor			Pour les accidents matériels			
(joindre obligatoirement le certific	at medical descriptir)		ieu l'original du récépissé de dépôt de plainte) ges / Descriptif des biens :			
La victime (ou son représentant légal) bér	éficie-t-elle ?	Mature des dominaç	ges / Descriptii des bielis :			
	ui □ non □					
si oui, Nom et adresse :						
• d'une autre accurance corporelle	oui □ non □					
d'une autre assurance corporelle si oui, Nom et adresse :		Evaluation				
N° de contrat :						
En cas d'accident avec des Tiers :		Pour tout sinistre autre que corporel, veuillez indiquer obligatoirement				
Nom : Prénom :			même nature contractées auprès d'un autre			
Adhérent: oui □ non □	Auteur □ Victime □	organisme (art. L 121	I – 4 du Code des Assurances).			
Adresse:		1014				
NOM et adresse de son Assureur :			'Assureur :			
N° de contrat :						
Nom et adresse du Correspondant Asso						
Cadre réservé à la Délégation CACHET						
Fédération ou Organisation :						
Date de réception de la déclaration :						
Membre adhérent						
SIGNATURE :						
(1) Personne qui établit la déclaration de sinistre						



APAC	Référence APAC :		Référence interne de la DELEGATION :			
DECLARATION DE SINISTRE	NATURE DU SINISTRE :	CORPOREL	MATERIEL RESPONSABILITE CIVILE			
			N° d'Affiliation : _ _ _ _			
			Date de la 1 ^{ère} affiliation:			
Code Postal : Ville :						
•		, , , ,	s) :			
C2	N° CPA ou	CAP CORRESPOND	ANT :			
N° de(s) DOSSIER(S) ADHESION CONTR	AT(S) OPTIONNEL(S):					
	ges – séjours familiaux □		res de vacances – Placements familiaux 🗆			
- Classes ou séjo	ours de découvertes	Date	e de départ : de retour :			
- Lieu d'implanta	tion, ou destination:					
Personne physique assurée concernée p	oar le sinistre :	N° de contrat pou	r les activités personnelles :			
NOM : Pr	énom :		Adresse :			
·	Personnel salarié : en fond	•	Occasionnel bénévole non adhérent			
Utilisateur bénévole d'un véhicule		iciel UFOLEF				
			te d'adhésion ou d'homologation :			
•						
· ·						
			Lieu:			
1						
			r:			
Pour les accidents cor (joindre obligatoirement le certific			Pour les accidents matériels			
(Joindre <u>obligatoirement</u> le certific	at medical descriptii)	-	ieu l'original du récépissé de dépôt de plainte) ges / Descriptif des biens :			
La victime (ou son représentant légal) bén	éficie-t-elle ?		geo / Descriptin des biens :			
1	ui □ non □					
si oui, Nom et adresse :						
	will as I					
d'une autre assurance corporelle si oui, Nom et adresse :		Evaluation :				
Si Gui, Nom et del cocc :						
N° de contrat :						
En cas d'accident avec des Tiers :		Pour tout sinistre au	tre que corporel, veuillez indiquer obligatoireme			
Nom: Prénom:		les assurances de	même nature contractées auprès d'un aut			
Adhérent: oui □ non □	Auteur □ Victime □	organisme (art. L 12	4 du Code des Assurances).			
Adresse:						
NOM et adresse de son Assureur :		NOM et adresse de l	'Assureur :			
N° de contrat :						
Nom et adresse du Correspondant Asso						
DATE :SIGNATURE :						
Cadre réservé à la Délégation CACHET						
Fédération ou Organisation :		•	CACHET			
Date de réception de la déclaration :						
Le Délégué certifie la régularité de l'affiliation ou de l'adhésion, s'il s'agit d'un						
Membre adhérent						
SIGNATURE :						
(1) Personne qui établit la déclaration de sinistre						



APAC	Référence APAC :		Référence int DELEGATION	erne de la V :	
DECLARATION DE SINISTRE	NATURE DU SINISTRE :	CORPOREL	MATERIEL 🗆	RESPONSABILITE CIVILE	
ASSOCIATION / GROUPEMENT :			N° c	l'Affiliation :	
ADRESSE : Date de la 1 ^{ère} affiliation :					
Code Postal :	Ville	:			
Type d'affiliation : C1 ☐ Affiliation g	lobale □ Affiliation sectoriell	le ☐ Section(s) affiliée(s	s):		
C2					
N° de(s) DOSSIER(S) ADHESION CONTR					
	ges – séjours familiaux 🛚			s – Placements familiaux □	
· -	ours de découvertes	Date	e de départ :	de retour :	
- Lieu d'implanta	tion, ou destination:				
Personne physique assurée concernée		-	-	personnelles :	
NOM : Pr					
Date de naissance :					
	Personnel salarié : en fond			ionnel bénévole non adhérent □	
Utilisateur bénévole d'un véhicule		ficiel UFOLEP		USEP	
Numéro d'adhérent ou de licence UFOLE					
Pour les activités R4, N° de dossier :					
Pour les mineurs : NOM, prénom et profe	ssion du Représentant légal :				
DATE DU SINISTRE :					
Activité pratiquée au moment des faits :					
CAUSES ET CIRCONSTANCES DU SINIS					
P.V. de Police ou de Gendarmerie : N° :		établi pa			
Pour les accidents cor (joindre obligatoirement le certific		(ioindre s'il y a	Pour les accid	ents materiels récépissé de dépôt de plainte)	
(joinare congatoriement le certific	at medical descriptin)		_	des biens :	
La victime (ou son représentant légal) bér	néficie-t-elle ?		_		
	ui 🗆 non 🗆				
si oui, Nom et adresse :					
d'une autre assurance corporelle	oui 🗆 non 🗆	Evaluation :			
si oui, Nom et adresse :					
NIO de contrat :					
N° de contrat : En cas d'accident avec des Tiers :				l, veuillez indiquer obligatoirement	
Nom: Prénom:				e contractées auprès d'un autre	
Adhérent : oui □ non □	Auteur □ Victime □	organisme (art. L 12			
Adresse:					
NOM et adresse de son Assureur :	NOM et adresse de l	'Assureur :			
N° de contrat :		1			
Nom et adresse du Correspondant Associatif :ldentité du Déclarant : (1) DATE :					
		DATE:	51G	NATURE:	
	Cadre réservé à l	a Délégation		CACHET	
_	Fédération ou Organisation :				
Date de réception de la déclaration :					
Le Délégué certifie la régularité de l'affiliation ou de l'adhésion, s'il s'agit d'un Membre adhérent					
	ATURE :				
(1) Personne qui établit la déclaration de sinistre					



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Utilisation bénévole d'un véhicule

I. DEFINITION DU COLLABORATEUR BENEVOLE : ARTICLE 4.1.3 DE LA MULTIRISQUE ADHERENTS ASSOCIATION

Tout Collaborateur, adhérent ou non, utilisant son véhicule personnel (terrestre à moteur) ou celui d'un tiers pour les BESOINS PROPRES de l'Association, à la demande expresse de celle-ci, à titre gratuit.

II. EXCLUSIONS

Outre les exclusions citées aux Conventions Spéciales, est exclue l'utilisation d'un véhicule sur la seule initiative du conducteur, même dans le cadre d'une mission, d'un transport, si l'utilisation dudit véhicule ne résulte pas d'une demande expresse de l'Association.

III. PARTICIPATION DE L'APAC

La participation de l'APAC ne peut jouer qu'à défaut ou en complément de l'intervention de l'Organisme auprès duquel a été souscrite l'assurance du véhicule.

Le propriétaire du véhicule doit :

- faire obligatoirement la déclaration de sinistre auprès de son assureur habituel ;
- s'engager à rembourser à l'APAC les sommes qui lui auraient été versées et qu'il pourrait recevoir ultérieurement par ailleurs.

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- Le descriptif des garanties établi par l'assureur du véhicule.
- La copie du constat amiable et, le cas échéant, le n° du P.V. de Police ou de Gendarmerie.
- La copie du contrat garantissant le véhicule.

Si le véhicule est assuré en dommages, joindre également :

- L'état des remboursements effectués par l'assureur.
- La copie de la facture acquittée des réparations.

Apac Véhicules Mission

I. DEFINITION DU BENEFICIAIRE ARTICLE 3 DE LA NOTICE DESCRIPTIVE

Tout membre élu, tout salarié (quel que soit le type de contrat de travail et sa durée), tout bénévole et tout autre préposé du commettant, lorsqu'ils utilisent leur véhicule personnel dans le cadre d'une mission confiée par l'association ou la collectivité souscriptrice.

II. EXCLUSIONS

Outre les exclusions prévues aux Conditions Générales, sont exclus les dommages causés ou subis par les véhicules :

- dont l'association ou la collectivité souscriptrice est propriétaire, locataire, gardienne ou usager ;
- utilisés par le bénéficiaire désigné pour ses besoins privés ou pour effectuer le trajet « domicile – lieu de travail » et retour, sauf si ce trajet s'intègre nécessairement dans le cadre de la mission qui lui a été expressément confiée.

III. PARTICIPATION DE L'APAC

Les garanties de ce contrat se substituent entièrement à celles de l'assurance habituelle du véhicule et permettent au bénéficiaire protégé de ne pas subir les conséquences d'une franchise en cas de sinistre responsable, ni celles de la majoration de son coefficient de réduction/majoration (dit malus).

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- Le bordereau de souscription sur lequel figure l'identité du bénéficiaire.
- L'original du constat amiable et le cas échéant, le n° du P.V. de Police ou de Gendarmerie.
- Le devis des réparations.

PROPRIETAIRE DU VEHICULE									
Nom et prénom :									
Adresse :		Code Postal :		Ville: .					
CONDUCTEUR									
Nom et prénom :									
Adresse:		Code Postal :		Ville: .					
CARACTERISTIQUES DU VEHIC	CULE (se reporter	à la carte grise)							
N° d'immatriculation :	Dat	te de 1 ^{ère} mise en c	circulation:		. Gei	nre :			
Marque :									
•									
NATURE ET IMPORTANCE DES									
Le véhicule est-il réparable ?		OUI 🗌	N	NON □					
Entendez-vous effectuer les répar	ations?	OUI 🗌	N	NON 🗌					
Si oui, nom et adresse du garage									
DECLARATION DU RESPONSA	BLE DE L'ASSOC	IATION OU COLL	ECTIVITE.						
AUTHENTIFIANT LA DEMANDE	D'UTILISATION E	BENEVOLE DU VE	HICULE OU LA	NATURE DE L	A MI	SSION			
JE SOUSSIGNE (Nom et prénom)):		Qualité :						
atteste sur l'honneur qu'il a été ex	, pressément demai	ndé à M		d'utiliser	le	véhicule	cité	sur	la
présente dans le cadre de la miss									
Nature de la mission :			de la mission:						
Date et lieu de départ :		Date	et lieu de retour :						
A		Le		Signature	9				
		==		- 1 g . 1611 1					